



Déclaration intersyndicale CFTC, CFDT, CFE-CGC, CGT, FO, SPECIS-UNSA portant sur "l'Information – consultation sur le projet d'extension de l'utilisation des Centres de Services Partagés Finance dans le cadre du programme RACE7"

CSEC, le 10 Septembre 2020

Les élus du CSEC ont commencé à être informés-consultés le 27/08/2020 « sur le projet d'extension de l'utilisation des centres de services partagés finance dans le cadre du programme RACE7 », que l'on pourrait renommer en **l'information-consultation sur la réduction d'effectifs de la Division Finance au sein de la GBU France par l'externalisation de l'activité** et qui devrait devenir le vrai libellé de cette I/C.

Pour les organisations syndicales, ce projet représente pour la Direction une volonté de présenter au marché financier des KPIs sur la fonction Finances et plus en avant sur l'ensemble des fonctions supports dans la moyenne de ses concurrents, constatation inscrite à l'avis du SEC le 29 Juin 2020.

Pour l'ensemble des organisations syndicales, sous couvert d'une meilleure efficience, ce projet n'a aucun sens si ce n'est celui de réductions, encore une fois, de coûts. Les salariés français sont-ils à ce point incompetents et trop chers pour être remplacés ?

Suite à la présentation en CSE Central du 27 aout dernier, avec un document quasiment en anglais, l'ensemble des organisations syndicales dénonce ce projet, qui n'est ni plus ni moins qu'un **PSE déguisé**.

La direction, dans un des slides, affiche ses ambitions quant au sort des salariés concernés :

- Focus sur l'âge qui est en général au-dessus de 55 ans
- Utiliser des "variables d'ajustements" tels que les licenciements pour incompétence professionnelle ou pour inaptitude physique dont nous constatons une augmentation depuis le confinement COVID....
- Un "accompagnement" illusoire des salariés concernés à travers une soit-disante GPEC qui est souvent inaboutie en termes de repositionnements pérenne.
- À l'écoute du discours accompagnant la présentation, il semblerait que le contrat de génération puisse être fortement conseillé, voire imposé.

Mais où est l'amélioration du service en dehors de l'externalisation à des fins purement économiques ?

Plusieurs élus ont interpellé la direction, notamment le Directeur Financier Atos France sur une série de questions simples sur les taches effectuées par nos collègues. La seule réponse a été un silence assourdissant montrant le peu d'intérêt fait aux activités nombreuses et insoupçonnées. Nous nous posons donc la question en tant qu'organisations

syndicales responsables de savoir si la Direction d'Atos est à minima capable de nous dire quelles sont les fonctions et les rôles des salarié-e-s concernés par ce projet en France.

Qui porte donc le projet et pour quels motifs réels et sérieux ?

Pour toutes ces raisons, l'ensemble des organisations syndicales exigent l'arrêt immédiat de ce projet.